



Grandes cultures

N°03
13/02/2024



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **[événements agro-écologiques](#)** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza ([cliquer ici pour accéder au paragraphe](#))

- **Stade : variables de C1 à D1 (BBCH 30 à 50), majoritairement au stade C2 (BBCH 31).**
- **Charançon de la tige du colza : piégeage en diminution, captures dans 31 % des parcelles, à surveiller.**

Nombre de parcelles	Colza
Créées	42
Observées	27

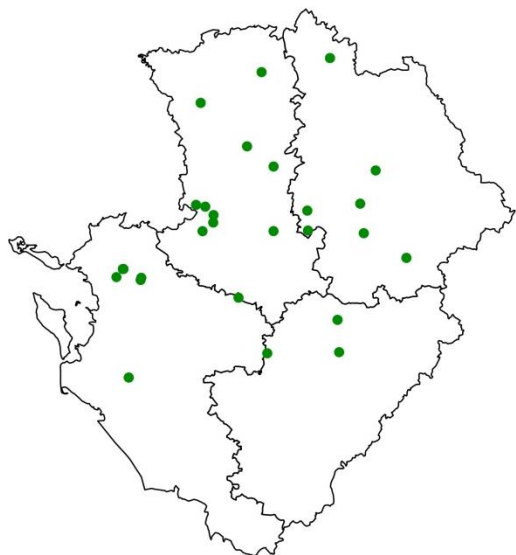
ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

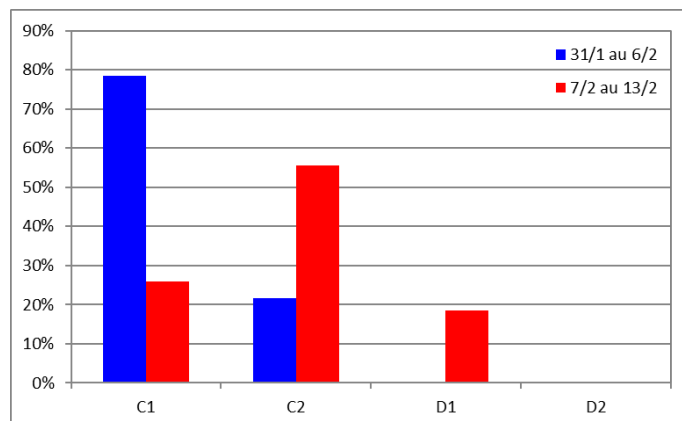
Colza

• Stade phénologique et état de la culture

En tendance, la perte de biomasse des colzas pendant l'hiver est significative, plus élevée que les dernières campagnes. Cette semaine, 27 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées. La montaison est enclenchée profitant des températures élevées de début février. Les dernières pluies permettent une bonne valorisation des apports d'engrais azotés.



Carte des parcelles de colza observées
du 7 au 13 février 2024
(Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Terres Inovia)

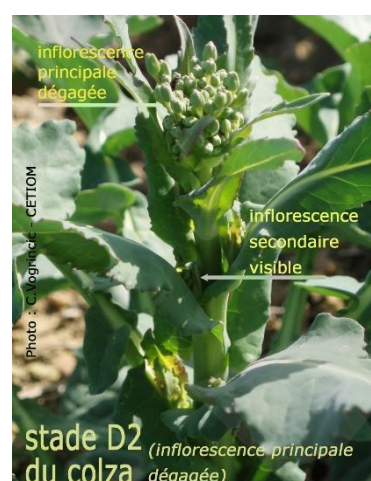
Rappel des stades

Stade C1 (BBCH 30) : « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles.

Stade C2 (BBCH 31) : « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH 50) : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».

Stade D2 (BBCH 53) : « Inflorescence principale dégagée et inflorescence secondaire visible »



Stades du colza
(Crédit Photo : Terres Inovia)

• Charançon de la tige du colza

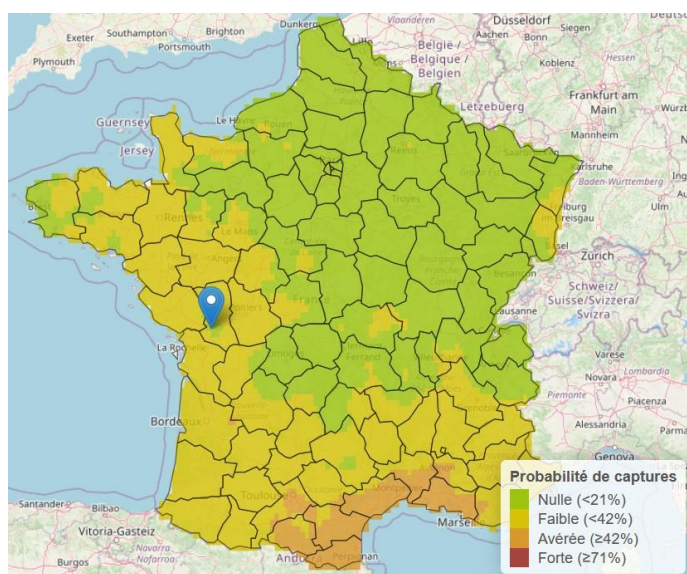
Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour prédire les vols de Charançon de la tige du colza

Pour accompagner la surveillance de vos colzas, Terres Inovia a construit un OAD de prédiction de vol du charançon de la tige. Le modèle sort une courbe de risque de piégeage sur la commune renseignée.

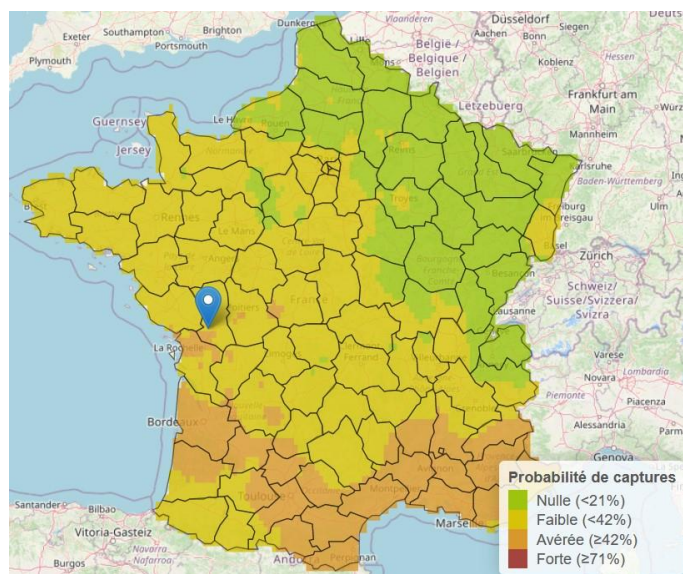
Lorsque la courbe se rapproche du seuil d'alerte (ligne en pointillés), vous devez vérifier régulièrement les captures dans votre cuvette. Une vue d'ensemble sur une carte de France est également consultable et représente le risque journalier à la date sélectionnée.



Pour tester l'OAD, [cliquer ici](#).



Mardi 13 février



Lundi 19 février

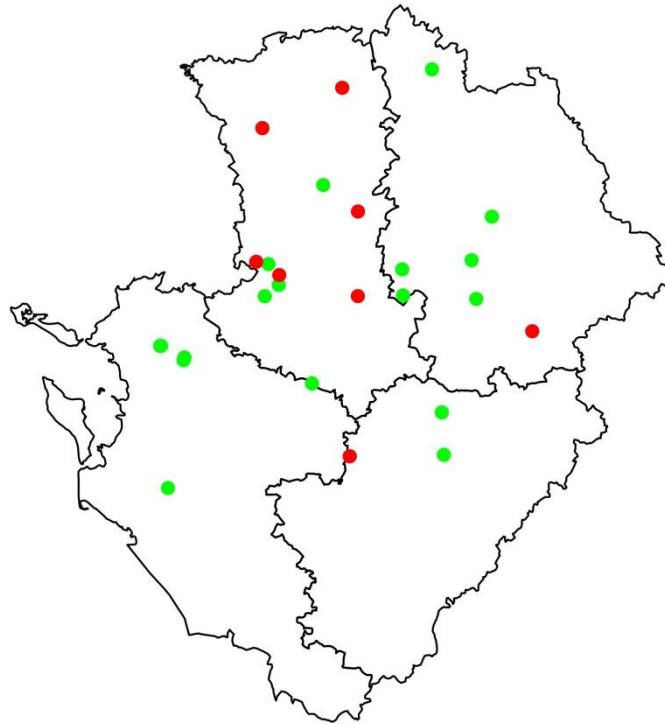
Carte de prédiction des vols de Charançon tige du colza

La probabilité de captures modélisée de vol de charançons de la tige du colza est faible à avérée en Poitou-Charentes.

Observations terrain

Les cuvettes jaunes sont relevées dans 26 parcelles du réseau cette semaine. Des charançons de la tige du colza sont capturés dans seulement 8 situations. Les conditions climatiques de la semaine passée ont été défavorables à la poursuite du vol. Virage à 180° avec une inversion du taux de capture, **31 % des parcelles ont piégé entre 1 et 10 individus.**

A noter, des charançons de la tige du chou sont piégés cette semaine dans 6 parcelles parmi les 26 cuvettes relevées. En cohérence, il présente la même dynamique que le charançon de la tige du colza. En Poitou-Charentes, le charançon de la tige du chou est considéré comme peu nuisible.



Carte du piégeage du charançon de la tige du colza du 7 au 13 février 2024

Point vert : aucune capture

Point rouge : capture
(Terres Inovia)

Rappel : le vol du charançon de la tige est favorisé par une remontée des températures au-delà de 9°C associé à un temps calme et sec. Il se généralise autour de 12°C.

Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint, lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

Seuil indicatif de risque :

Il n'est pas déterminé. On considère que la seule présence du charançon de la tige du colza dans les parcelles constitue un risque. Sa nuisibilité est due au dépôt d'œufs dans les tiges en croissance engendrant de graves déformations de ces dernières voire leur éclatement.

Évaluation du risque

Les captures de charançons de la tige du colza ont chuté en Poitou-Charentes et concernent 31 % des parcelles du réseau BSV. Cependant le colza a démarré sa montaison et les insectes arrivés les semaines précédentes sont toujours dans les parcelles. Les conditions climatiques instables sont difficiles à appréhender tant pour la poursuite du vol que pour la prise en compte du risque. Le modèle prédit une probabilité de captures faible à modérée. **Le risque est donc variable** :

- En l'absence de tige et/ou pour les parcelles sans piégeage, le risque est faible.
- Pour les parcelles avec capture, les températures élevées ont pu accélérer la maturation des femelles. Si le colza a engagé l'allongement de ses entre-nœuds, il faudra prendre en compte le risque dès le retour d'une météo favorable à l'activité des Charançons :
 - Capture la semaine passée, **le risque est modéré.**
 - Capture depuis plusieurs semaines, **le risque est fort.**

Attention aux confusions : sécher les insectes avant de les observer.

Le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible pour le colza dans nos conditions et il est important de ne pas le confondre avec le charançon de la tige du colza. Ces deux charançons arrivent généralement au même moment mais parfois le charançon de la tige du chou est plus précoce.

Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

Le charançon de la tige du chou, inoffensif pour le colza. Le corps est noir il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rousses.

Le charançon de la tige du colza, est le plus préjudiciable. C'est le plus **gros**, son corps est gris cendré, avec le **bout des pattes noires**.



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :

Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".